

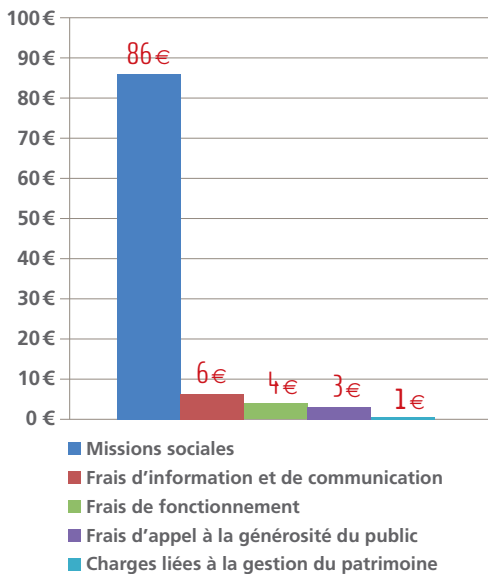
# Bilan financier 2008

## Les faits marquants de 2008

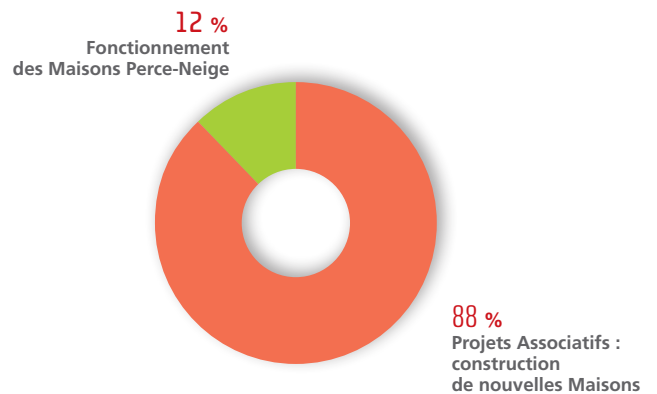
- ▶ L'achèvement de 5 projets associatifs :  
4 nouvelles Maisons (MAS Mandres-les-Roses ; FO St-Paul-en-Jarez ; FAM Mareil et MAS Condorcet)  
et l'extension du Foyer de Sèvres,
- ▶ Le développement des missions sociales : + 12 % (cf. CER) avec l'ouverture des établissements susnommés,
- ▶ La maîtrise des frais de fonctionnement et des frais d'appel à la générosité (cf. CER),
- ▶ La poursuite des projets de nouvelles Maisons, grâce à la progression de nos ressources issues de la générosité du public, qui permettent d'affecter, cette année encore, l'excédent de l'exercice à des projets de constructions.

## Quelques chiffres-clés

Sur 100 euros issus de la générosité du public :



Les 86 euros au titre des missions sociales se répartissent ainsi :



Au 31/12/2008 (après résolutions de l'Assemblée générale du 22/06/09)

Montant des réserves pour 16 projets de création / d'extension de Maisons Perce-Neige :  
(cf. tableau "Réserves pour projets associatifs")

56735 K€

# Le Compte d'emploi des ressources 2008 (CER)

établi suivant les recommandations du Comité de la Charte, présente l'ensemble des ressources et des emplois, correspondant respectivement aux produits et charges du Compte de résultat. Suivant les règles d'imputation de la comptabilité analytique, les emplois sont détaillés par destination et les ressources par nature.

## Les emplois

### Les missions sociales

L'Association assurait au 31/12/2008 l'accueil et l'hébergement de 537 résidents dans ses Maisons Perce-Neige. Pour la gestion de ces établissements, les emplois correspondent aux coûts de fonctionnement (achats, services extérieurs, personnel - 647 ETP au 31/12/2008 -, entretien, amortissements...) et aux charges imputées pour les missions fonctionnelles du Siège (paie, comptabilité, contrôle de gestion...). L'année 2008 enregistre une croissance de 12 % de ce poste par rapport à 2007, résultant du développement de l'Association avec 4 nouvelles Maisons.

### Les Frais d'appel à la générosité

Les charges liées à la gestion des dons et au traitement des legs représentent moins de 1 % des Emplois.

### Les Frais de fonctionnement

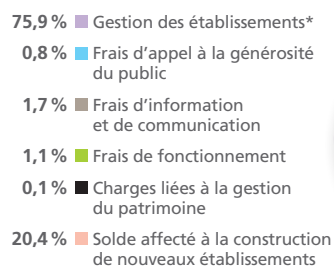
Comme sur les années précédentes, l'Association gère la croissance de ses activités avec le souci de maîtriser les frais de fonctionnement. L'évolution en 2008 de ce poste traduit clairement cet objectif.

### Solde affecté à la construction

L'excédent issu des produits de la générosité est destiné à financer la création et l'extension de nouvelles Maisons.

EMPLOIS (en milliers d'euros)	2008	2007
<b>MISSIONS SOCIALES</b>	<b>32 372</b>	<b>28 904</b>
Gestion des Établissements*	32 372	28 754
Autres missions sociales	-	150
<b>FRAIS D'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>351</b>	<b>325</b>
<b>FRAIS DE FONCTIONNEMENT ET AUTRES CHARGES</b>	<b>1 244</b>	<b>1 199</b>
Frais d'information et de communication	732	606
Frais de fonctionnement	453	523
Autres charges (gestion du patrimoine)	58	70
<b>SOLDE AFFECTÉ À LA CONSTRUCTION DE NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS</b>	<b>8 705</b>	<b>7 633</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>42 672</b>	<b>38 061</b>

Répartition des emplois (en %)



\* Liste détaillée page 4

## Les ressources

### Les produits de la générosité du public

Ils comprennent l'ensemble des dons, legs, donations et manifestations au profit de Perce-Neige. L'année 2008 a enregistré une progression par rapport à 2007, traduisant la confiance des donateurs et leur fidèle soutien pour les actions conduites par l'Association en faveur des personnes handicapées.

et facturés en fonction du nombre de résidents et du nombre de journées réalisées. S'y ajoutent quelques autres produits (allocations logement, participations externes).

### Les produits de la gestion des établissements

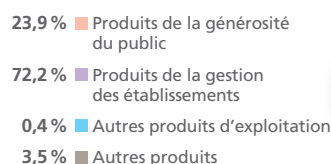
Ils correspondent principalement aux prix de journées arrêtés par les autorités de tarification (Conseils généraux, Assurance Maladie)

### Les autres produits

Ils comprennent principalement les produits financiers issus des placements des disponibilités, dans le cadre d'une politique de gestion sécurisante (Sicav monétaires, Fonds à capital garanti). Sont compris également divers produits courants (cotisations, loyers) et les produits exceptionnels.

RESSOURCES (en milliers d'euros)	2008	2007
<b>PRODUITS DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>10 216</b>	<b>9 039</b>
Dons manuels	1 833	1 637
Legs et autres libéralités	8 298	7 290
Autres produits (manifestations)	85	112
<b>PRODUITS DE LA GESTION DES ÉTABLISSEMENTS (prix de journée et autres produits affectés)</b>	<b>30 823</b>	<b>27 432</b>
<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>157</b>	<b>88</b>
<b>AUTRES PRODUITS</b>	<b>1 476</b>	<b>1 501</b>
Produits financiers	1 231	1 310
Autres charges (gestion du patrimoine)	245	191
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>42 672</b>	<b>38 061</b>

Répartition des ressources (en %)



## Les projets associatifs

Perce-Neige poursuit ses projets de création et d'extension d'établissements.

Grâce aux ressources de la générosité du public, l'Association est en capacité de financer une part significative de l'investissement que représente la construction d'une Maison. À cet effet, elle affecte chaque année le solde excédentaire disponible (cf. CER) en « Réserves pour projets associatifs ». En 2008, après approbation de l'Assemblée générale, le tableau détaillé ci-dessous présente l'ensemble des projets suivant leur stade d'avancement (en cours de préparation, mise en œuvre ou achevés) et l'évolution des réserves correspondantes.

L'année 2008 a donc été marquée par l'achèvement de 5 projets et l'affectation de réserves pour 3 nouveaux projets.

Compte tenu des moyens nécessaires à engager et de la durée de réalisation de ces projets (de 5 à 7 années), l'Association s'emploie à maintenir une structure financière solide, afin de garantir le financement et donc la réalisation de ces Maisons. À cet effet, les fonds disponibles s'élevaient au 31/12/2008 à 63 165 milliers d'euros (cf. bilan), permettant de limiter le recours à l'emprunt.

### Réserves pour projets associatifs

En milliers d'euros	Réserves 31/12/2007 <sup>(1)</sup>	Projets achevés dans l'année	Affectation Assemblée Générale du 22/06/2009		Réserves 31/12/2008	Année prévisionnelle d'achèvement
			Actualisation Projets	Nouveaux Projets		
<b>PROJETS AUTORISES</b>						
Hauts-de-Seine - Sèvres FO (aménagement)	1 000	- 1 000			0	
Val-de-Marne - Mandres MAS	4 750	- 4 750			0	
Yvelines - Mareil FAM	2 500	- 2 500			0	
Loire- St-Paul-en-Jarez FAM	3 180	- 3 180			0	
Drôme - Condorcet MAS	5 000	- 5 000			0	
Nord - Maing FO et FAM	3 610				3 610	2009
Lot - Gourdon FO	3 100				3 100	2009
Haute-Vienne - St-Laurent-sur-Gorre FAM	3 000				3 000	2010
Meuse - Juvigny FO (aménagement)	1 225		250		1 475	2009/2010
Vaucluse - Avignon FO et MAS	5 000				5 000	2011
Bouches-du-Rhône - Marseille FAM	3 500				3 500	2011
Vendée - Chauché FO et FAM	3 300				3 300	2010
Maine-et-Loire - Brissac FAM	3 500				3 500	2011
<b>PROJETS EN PRÉPARATION</b>						
Paris - FAM et FO	3 000				3 000	
Alpes-Maritimes - FAM et FO	4 000		1 000		5 000	
Var - FO	4 500		1 000		5 500	
Yvelines - FAM	4 000		500		4 500	
Alis - MAS	5 000		2 000		7 000	non déterminée
Vendée - Maison Aînés Givrand FAM				2 500	2 500	
Orne- Maison Aînés Moulins FAM				2 500	2 500	
Drôme - Centre Nyons				250	250	
<b>TOTAL</b>	<b>63 165</b>	<b>- 16 430</b>	<b>4 750</b>	<b>5 250</b>	<b>56 735</b>	

(1) Après affectation des résultats 2007 (AG du 16 juin 2008).

### Remarque

Les données financières présentées dans le document sont extraites des comptes annuels certifiés par le commissaire aux comptes et du rapport annuel de l'Association approuvé par l'Assemblée générale du 22/06/2009. En outre, l'Association est soumise au contrôle du Comité de la Charte, dans le cadre des règles de transparence et de déontologie auxquelles elle se conforme.

Conformément aux règles du Comité de la Charte, les comptes annuels détaillés (CER et annexe) sont disponibles sur demande (par courrier ou par courriel sur le site [www.perce-neige.org](http://www.perce-neige.org)).

\* Les Maisons Perce-Neige au 31 décembre 2008 :

Maison de Sèvres (FO)  
Maison de la Gaude (FO)  
Maison de Bagneux (FO)  
Maison d'Avignon (FO et MAS)  
Maison de Colombes (FAM)  
Maison de Mandres-les-Roses (MAS)

Maison de Juvigny-sur-Loison (FO)  
Maison de Mareil-sur-Mauldre (FO)  
Maison de Givrand (FO)  
Maison de Condorcet (FO et MAS)  
Maison de Castelnau-le-Lez (FAM et MAS)  
Maison de Mareil-sur-Mauldre (FAM)

Maison de Baracé (FO)  
Maison de Moulins-la-Marche (FO)  
Maison de St-Paul-en-Jarez (FO)  
Maison de Montélimar (IME)  
Maison de Bois-Colombes (MAS)

FO : Foyer occupationnel / FAM : Foyer d'accueil médicalisé / MAS : Maison d'accueil spécialisée / IME : Institut médico-éducatif

PERCE-NEIGE

102 bis, bd Saint-Denis - 92415 Courbevoie Cedex  
Tél. 01 47 17 19 30 - [www.perce-neige.org](http://www.perce-neige.org)



Bilan financier 2008

BFI 09/09